



Pollionnay



*Quand Pollionnay
apporte "sa petite
pierre" à un monde
plus ouvert
et plus fraternel*



Jeunesse et Reconstruction



juillet 1998

Bulletin d'Informations
municipales et communales

OCTOBRE 1998 - N° 63

Sommaire

Le Mot du maire	3
Infos municipales :	
Conseil municipal	4
Centre aéré	5
L'enquête d'urbanisme est terminée	5
Jeunesse et reconstruction	5
A propos du restaurant scolaire	6
A propos du local commercial	6
Commission Environnement	6
L'assainissement	7
Il se passe toujours quelque chose à la Médiathèque	9
Elé Ferme-l'œil : spectacle musical sur trois contes d'Andersen	10
A propos de Michel Serres	11
Etat Civil	12
Services	12
La Maison des Jeunes :	
Demandez le programme	13
Intercommunalité :	
5 ^e Fête du tourisme de l'Ouest Lyonnais	13
Semaine nationale des personnes âgées	14
Du nouveau à la déchetterie intercommunale des Vallons du Lyonnais	15
Compte rendu de la séance plénière de la CCVL	16
La vie de l'école :	
Des nouvelles de la rentrée	17
La vie associative :	
Comité de la Foire	18
Cheval et Handicap	20
Que se passe-t-il à la Maison de la Rencontre	20
Bientôt l'ouverture de la chasse	22
Infos diverses	
Carnet de voyage	23
Coup double	23
Amnesty International	24
Le bridge	25
Tribune du citoyen :	
Salle Jourdan	26

Le Directeur Gérant : Monsieur Gilbert MARIGNIER, maire.

Responsable informations : André BROTTET, adjoint.

Dépôt légal : septembre 1998

Le prochain bulletin paraissant début janvier 1999, les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie, si possible accompagnés de photos, avant le 30 novembre 1998. Merci.

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69126 BRINDAS

LE MOT DU MAIRE



Chers Administrés



Après une période d'accalmie estivale, nous nous retrouvons tous avec une rentrée déjà bien vite oubliée.

• La rentrée des classes s'est effectuée dans de bonnes conditions et les parents ont pu constater un changement au niveau de la société de restauration. Nous espérons vivement que celle-ci donnera entière satisfaction et fera l'unanimité auprès des enfants.

• Le week-end suivant cette rentrée scolaire, Pollionnay a bénéficié d'un temps exceptionnel pour la 19^e édition de la foire. Les très nombreux forains, commerçants, exposants, ont su une nouvelle fois apprécier l'organisation et le dynamisme du comité de foire et du comité des fêtes. Vous trouverez plus d'informations à l'intérieur de ce présent bulletin, mais osez d'ores et déjà venir épauler, dès le 7 octobre, 20 h 30 à la salle Jourdan, les deux comités pour que la 20^e édition puisse prendre encore plus d'ampleur dans le paysage des manifestations de l'Ouest Lyonnais. La maison de repos des Presles, la gastronomie, le centre équestre, Loisirs VTT, etc., ont su faire connaître Pollionnay à leurs manières, soyons tous acteurs de la foire 1999 en consacrant un peu de notre temps disponible pour marquer sa dernière édition du XX^e siècle.

Vous trouverez dans cette parution nos principaux axes de travail pour cette fin d'année, qui sont principalement :

- un projet de local commercial,
- une tranche d'assainissement,
- le schéma d'assainissement,
- le choix d'un fermier au contrat d'affermage d'assainissement,
- la venue de Michel Serres sur notre commune,
- etc.

Après cette énumération, je voudrais attirer l'attention de quelques personnes non conscientes des charges de travail supplémentaires qu'elles engendrent pour les élus et les services administratifs en ne respectant pas les deux règles ci-dessous :

- respect de l'environnement (pas de décharges sauvages, de feux de déchets industriels, de nuisances sonores),
- respect de l'urbanisme en zones protégées.

En faisant preuve de bon sens, vous nous libéreriez du temps pour une meilleure préparation de nos dossiers, ceci afin d'apporter à votre collectivité et à vous, Chers Administrés, des services encore meilleurs.

Voici quelles sont nos préoccupations et je souhaite à chacun de vous une bonne fin d'année.

Amitiés.

Votre Maire,
Gilbert Marignier.

CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu exhaustif de chaque Conseil municipal est affiché au panneau d'affichage municipal (en face de la salle Jourdan) au centre bourg.

Dans cette rubrique de notre bulletin, vous trouverez les principales décisions arrêtées lors de chaque séance du Conseil municipal.

■ SÉANCE DU 30 JUIN 1998

• **Mise en révision du schéma directeur de l'Ouest Lyonnais.** Ce schéma recoupe le périmètre de la communauté rurale des Coteaux du Lyonnais. Sa révision est d'ailleurs confiée à la CRCL.

Cette révision est rendue nécessaire pour faire face aux évolutions et redéfinir les orientations de l'aménagement et du développement de ce territoire.

• **Dégrèvement de taxe foncière au profit des jeunes agriculteurs.** Les jeunes agriculteurs peuvent bénéficier d'un dégrèvement de 50 % de la taxe foncière sur les propriétés non bâties sur les parcelles exploitées et ceci pour une durée maximum de 5 ans suivant leur installation. L'Etat prend en charge les 50 % restants pour la même durée.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

• **Restaurant scolaire 1998/1999.** Le Conseil municipal décide de garder le mode de livraison en liaison froide et fait le choix de changer d'entreprise. C'est la société SHCB de St Quentin Fallavier qui est retenue.

Voté à l'unanimité.

• **Décision modificative budgétaire.** Suite aux achats d'un camion et d'une camionnette, nécessité de modifier des articles budgétaires.

Voté à l'unanimité.

• **Décision de lancer une procédure d'appel à projet pour le local commercial.**

Le projet d'installation d'un nouveau commerçant est à l'étude. Un dossier va être constitué pour un appel à projets.

■ SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 1998

• **Restaurant scolaire.** Coût des repas : adulte 27,5 F ; primaire 18,5 F ; maternelle 16,5 F (+ 1,8 %).

Cette augmentation s'appliquera au 1^{er} novembre 1998. Voté à l'unanimité.

• **Le gaz de ville à Pollionnay.** Autorisation est donnée à M. le Maire d'entamer des négociations avec Gaz de France. Le gaz de ville pourrait arriver à Pollionnay en l'an 2000.

Voté à l'unanimité.

• **Budget assainissement.** En prévision de prochains travaux, face à un budget structurellement déficitaire, il a été décidé de prolonger deux prêts de dix ans à vingt ans pour faire baisser les annuités de remboursement. Le choix a été de le faire avec un taux variable.

Voté à l'unanimité.

• **Demande de déblocage d'une parcelle dans la zone 3NA des Mandrières.** Il s'agit de la parcelle AI 304 le long de la VC8. L'urbanisation de ce secteur aurait des conséquences induites en terme d'équipements publics communaux, scolaire en particulier, importantes. Le Conseil émet un avis défavorable à cette demande.

12 voix pour, 1 abstention.

• **Droit de préemption urbain.** La Commission urbanisme propose la règle du jeu suivante : lorsqu'un terrain sera mis en vente, c'est le Conseil d'adjoints qui étudiera la situation dans un premier temps. Si ce terrain présente un intérêt pour la commune, la Commission urbanisme sera immédiatement réunie. Dans le cas de figure où ce terrain concernerait un élu ou un membre de sa famille, la Commission se réunira systématiquement.

Le Conseil se prononce : 11 voix pour 2 abstentions.

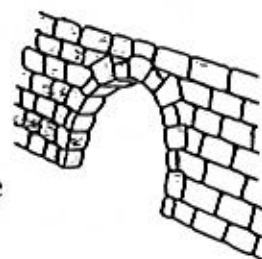
Synthèse reprise par André Brottet.



Marc BOUCHARD
Artisan Maçon

Maçonnerie Générale
Taille de pierres
Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY
Tél. 04 78 48 12 78



CENTRE AÉRÉ

UN BILAN POSITIF

Au printemps dernier, le Conseil municipal a décidé de rejoindre l'organisation d'un centre aéré intercommunal avec Grézieu-la-Varenne et Sainte Consorce, en sachant que cette prestation de service est confiée à un organisme support, à savoir l'ALATFA. C'était une manière de proposer un nouveau service aux familles et aux enfants pour la période d'été.

Le besoin est bien réel puisque vingt-trois enfants de notre commune ont fréquenté ce centre aéré. Le coût à la charge de notre collectivité s'élève à 2 882 F.

Notre collectivité peut être satisfaite d'avoir ainsi rendu service à des familles et d'avoir du même coup permis à des enfants de passer des vacances agréables.

André Brottet, adjoint.



L'ENQUÊTE D'URBANISME EST TERMINÉE

Ces derniers mois, six étudiants de l'Institut d'urbanisme de Lyon, en deuxième année de DESS d'urbanisme, d'aménagement et de gestion de la ville, ont fait une enquête d'urbanisme sur Pollionnay à la demande de la municipalité.

Ces étudiants ont présenté les résultats de leurs travaux lors d'une réunion publique le 1^{er} juillet dernier. Vu l'ampleur de ce travail, il est impossible d'en rendre compte dans le cadre du bulletin municipal.

C'est pour cette raison que nous tenions à vous informer que tous les documents sont consultables en mairie.

A cette occasion, notre commune s'est dotée d'un outil de travail de grande qualité qui servira de référence pour les futurs projets. Ces points de repères aideront les municipalités qui seront appelées à se succéder à faire évoluer notre commune d'une façon équilibrée, maîtrisée et harmonieuse.

André Brottet, Adjoint.

JEUNESSE ET RECONSTRUCTION

UNE BELLE RÉUSSITE

Cet été, du 12 juillet au 1^{er} août, six jeunes filles et quatre jeunes hommes sont venus à Pollionnay dans le cadre d'un chantier international de jeunes promu par l'association Jeunesse et reconstruction.

Quatre jeunes Espagnols, trois jeunes Françaises, un jeune Hollandais, un jeune Allemand et un jeune Turc figuraient dans ce groupe.

Deux jeunes Arméniens et une jeune fille russe n'ont fait que passer...

Dès le premier soir, grâce à l'accueil de la Maison des Jeunes, nous avons pris l'apéritif et nous avons regardé la finale de la Coupe du monde de football avec le bonheur que l'on sait.

Le lendemain, nous nous retrouvions à Messimy, où un groupe était aussi accueilli, pour un moment de convivialité.

Le soir même, nous rejoignons Pollionnay pour participer au bal des pompiers.

Le 14 juillet, ces jeunes étaient présents à la cérémonie organisée par la municipalité.

Après cette entrée en matière, ces jeunes se sont mis au travail. L'objet du chantier étant de reconstruire un mur en pierres sèches au chemin des Larmises. Nous remercions Maurice Bouchard, Etienne Brochet et Robert Ravel qui ont encadré ce chantier. Car vous pourrez le constater par vous-même, le résultat de ce travail est réussi.

Autres sujets de satisfaction, nous avons pu offrir à ces jeunes de bonnes conditions d'hébergement et des moments de convivialité durant tout leur séjour. Là, nous pouvons remercier la Maison des jeunes et plus particulièrement Victor Feliciano qui a assuré la coordination de deux soirées qui furent des occasions de rencontres enrichissantes.

Pour conclure, nous serons tentés de dire qu'au-delà du travail pratique réalisé par ces jeunes, que cet accueil de Pollionnay et cette expérience vécue par ces jeunes soient "notre petite pierre à nous" pour promouvoir un monde plus ouvert et plus fraternel.

André Brottet, Adjoint.



AU SUJET DU RESTAURANT SCOLAIRE

Lors de l'année scolaire 1997/1998, la qualité des repas servis au restaurant scolaire a fait l'objet de vives critiques de la part des enfants et des parents.

Nous tenons à rappeler que nous avons appris au cours du mois de juillet 1997 que notre cuisinière ne pourrait pas reprendre son activité professionnelle à la rentrée pour des raisons de santé.

De ce fait, nous avons dû trouver une autre solution dans l'urgence.

Ces derniers mois, nous avons pris acte du mécontentement général et nous avons remis en chantier l'avenir de notre restaurant scolaire.

Première hypothèse, réembaucher un cuisinier. En se renseignant auprès des services vétérinaires, nous avons constaté que l'évolution de la législation se traduit par une réglementation de plus en plus draconienne avec pour conséquences l'obligation de tout noter dans le cycle de transformation des produits, de faire réaliser des analyses micro-biologiques périodiquement et donc de former le personnel pour répondre à toutes ces contraintes. Nous avons exploré les modalités d'embauche du futur salarié en lien avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale. Nous avons rencontré trois candidats potentiels. Enfin, nous avons pris acte du refus de la Cuisine centrale de Craponne de nous dépanner en cas d'absence pour cause de maladie ou d'accident de notre personnel.

Seconde hypothèse, la mise à disposition de personnel par une entreprise. Cette formule renchérit le coût du repas de plus de 30 %.

Troisième hypothèse, conserver la liaison froide livrée par une entreprise. Cinq entreprises nous ont fourni des devis.

Eclairé par toutes ces démarches, lors de sa séance du 30 juin 1998, le Conseil municipal a décidé de confirmer la livraison en liaison froide et de changer d'entreprise. L'entreprise retenue est la Société SHCB basée à St Quentin Fallavier. Cette entreprise est de petite taille et travaille à partir de produits frais et non pas à partir de produits pré-préparés.

Cela dit, nous nous engageons pour le premier trimestre. Nous serons exigeants et nous restons vigilants.

André Brottet, Adjoint.

A PROPOS DU LOCAL COMMERCIAL

Depuis quelque temps déjà, l'équipe municipale, à l'occasion de diverses réunions de Commissions générales, s'interroge sur l'évolution de la vie commerciale de notre village.

Après avoir pris acte de l'impossibilité administrative à implanter une pharmacie, le groupe de travail désigné à cet effet lors de la séance du Conseil municipal du 30 juin dernier, vous informe de ses projets.

Fort des travaux effectués par l'équipe de l'Institut d'urbanisme de Lyon, dont les conclusions nous ont confortés dans notre volonté de recherche d'un commerçant prêt à s'impliquer dans la revitalisation du centre bourg, il propose la mise en location de l'ancien local de la Poste dont la superficie de 100 m² environ au cœur du bourg permettrait de recevoir notamment une activité multi-services.

La Commission, après avoir fait part de ses décisions à l'Association des commerçants et artisans et informé l'ensemble des commerçants, fera paraître diverses annonces dans une presse spécialisée "Revue village", Internet, etc.

La mairie met également à disposition de tout intéressé un dossier de présentation et vous pouvez contacter à cet effet R. Ravel, tél. 04.78.48.12.09.

Pour la Commission, D. Chanoz.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Devant le succès d'utilisation du site des Presles, nous sommes confrontés au problème de gestion des volumes de déchets végétaux déposés.

Notre souci principal étant le recyclage, nous ne pouvons plus l'assurer convenablement pour les gros déchets, le coût du broyage étant trop élevé et difficile à mettre en place (manutention importante).

Le site reste ouvert pour les déchets type tonte et feuillage.

Pour les déchets plus importants, type branches, branchages, tailles des haies, nous vous invitons à utiliser la déchetterie de Vaugneray qui permet un recyclage plus adapté par la société Végérhène.

Nous vous rappelons que le compost à faire chez soi est la solution la plus écologique (plus de déplacements liés aux transports, recyclage direct).

Michel Bouchard.

L'ASSAINISSEMENT

NOS PROJETS POUR POLLIONNAY

Chacun le sait, vos élus avaient proposé dans un premier temps de consacrer prioritairement les efforts financiers de la commune à la nécessaire construction d'une nouvelle école. C'est chose faite maintenant.

Par ailleurs, la décision, en 1996 et 1997 du report du projet de réalisation des travaux d'assainissement de la Poizatière, étudié par la municipalité précédente, était justifiée par l'état du budget spécifique d'assainissement (voir article sur ce sujet dans ce bulletin p. 8).

Néanmoins, vos élus, lors du vote du budget primitif ont maintenant décidé de conduire deux importants projets dans le domaine de l'assainissement de la commune : la réalisation d'un schéma directeur de l'assainissement et la réalisation de la tranche des travaux drainant la Poizatière vers le collecteur de la vallée sud.

Le schéma directeur

Dans un article précédent de juillet 1998 (page 5 et 6), le principe du schéma directeur a été développé pour décrire la méthode de travail qui nous permettra de définir le zonage de la commune. Nous vous renvoyons à cet article.

Pour démarrer cette étude importante (qui bien sûr n'est pas gratuite) et ce qui suivra dans le domaine de la réalisation, nous attendrons cependant que soit mise en place le contrat de rivière dont le principe est acquis et qui va faire l'objet d'un arrêté préfectoral. Ce contrat va concerner les communes couvrant le côté versant de l'Yzeron, du Garon et du ruisseau de Charbonnière et nous permettra de bénéficier d'une aide importante des pouvoirs publics.

Dans un prochain bulletin, nous pourrions vous présenter un planning de ce projet.

Drainage de la Poizatière

Le drainage de la Poizatière interviendra probablement en anticipation du schéma directeur. Ces travaux ont déjà fait l'objet d'études réalisées et complétées par la DDAF. Le projet final nous sera présenté début octobre pour acceptation. Une subvention concernant cette tranche des travaux nous est déjà acquise. Dès la fin de la consultation des entreprises, les travaux pourront commencer, probablement avant la fin 1998.

Malgré la subvention acquise, qui ne couvre qu'une partie du coût des travaux, l'amortissement de la dette correspondante s'ajoutera à la dette actuelle et pour modérer le coût de la surtaxe d'assainissement, le budget communal devra une nouvelle fois être mis à contribution.

Consultation pour le choix de notre futur fermier d'assainissement

Dans un autre article de juillet 1997 (page 12 et 13), nous vous avons indiqué que dans l'objectif de voir clair dans le prix de l'assainissement nous avons engagé des consultations et des démarches dans le cadre de la loi Sapin et ainsi fait appel à la concurrence.

Cette procédure doit nous conduire au choix du futur fermier vers la fin de l'année 1998. Un nouveau contrat d'affermage nous liera alors à lui pour une durée maximum de sept ans. Ce nouveau contrat débutera le 1^{er} juin 1999.

M. Tourasse, Adjoint.

YAMAHA
LYON

Alexis Motos
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
motos et accessoires

3, 5 et 7, avenue Jean Jaurès - tél. : 04 78 72 39 39
atelier et pièces détachées
32 et 34, rue Chalopin
tél. 04 78 69 08 62 - fax 04 78 61 70 70

INFOS MUNICIPALES

L'ASSAINISSEMENT

FINANCES LOCALES

Dans de précédents bulletins municipaux est largement présenté et commenté l'état des finances municipales. A chaque fois, il est précisé que les informations ne concernent pas l'assainissement. En effet, par la volonté de nos législateurs, les comptes de l'assainissement sont séparés des comptes communaux depuis 1994, l'esprit de la loi consistant à faire financer l'assainissement par les recettes d'assainissement.

Un budget assainissement difficile

Le tableau ci-dessous vous présente donc l'état des finances de l'assainissement depuis la séparation des comptes.

Les recettes de fonctionnement sont constituées, pour l'essentiel de la redevance assainissement et des droits de branchement à l'égout. La redevance assainissement, parfois appelée surtaxe, est prélevée sur le consommateur par le fermier (actuellement la SDEI) sur la facture d'eau.

Il apparaît clairement que la totalité des recettes d'exploitation sont affectées au remboursement de la dette (capital et intérêt) et n'y suffisent pas tout à fait.

Malgré l'esprit de la loi citée plus haut, les pouvoirs publics ont pris conscience que les petites communes rurales ne pouvaient pas conduire leurs nécessaires programmes d'investissement sans une participation des finances communales. La commune de Pollionnay a dû verser une subvention d'équilibre en 1995 de 142 000 F.

Une situation globale des finances publiques de la commune malgré tout satisfaisante

La situation présentée pourrait justifier quelques craintes pour les finances publiques de la commune si la situation n'était pas tout à fait satisfaisante pour la comptabilité communale. Le tableau qui vous est présenté ci-dessous donne donc la somme du budget communal et du budget assainissement. Il est complètement de nature à dissiper de telles craintes.

En effet, le budget assainissement reste un petit budget par rapport au budget communal. Pour mémoire, le total des produits réels de fonctionnement du budget communal est de 4 820 000 F en 1997. La bonne santé du budget communal compense donc largement les difficultés du budget assainissement.

Comme d'habitude, je reste à la disposition de tous ceux qui pourraient considérer cette information comme encore trop simpliste et souhaiteraient plus d'information dans ce domaine.

J.P. Jasserand,

1^{er} Adjoint, chargé des finances.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Historique (milliers de francs)

LIBELLÉS	1994	1995	1996	1997
Redevance / consommation d'eau	5	5	6	86
Redevance assainissement	134	166	298	212
Droit branchement/égouts	65	20	4	0
Produits exceptionnels (subv. commune)	-	142	-	-
Total des produits d'exploitation	204	333	307	299
Total des frais financiers	165	298	178	186
Amortissement de la dette	118	143	144	151
Annuité totale	283	441	322	337
Marge autofinancement courante	- 79	- 108	- 15	- 38
Récupération de TVA	297	194	29	49
Subventions	800	521	27	78
Autres recettes	110	-	-	-
Recettes réelles d'investissement	1 207	714	56	127
Acquisitions	-	-	-	-
Travaux TTC	2 002	266	267	30
Autres dépenses	-	-	-	6
Dépenses réelles d'investissement	2 002	266	267	36
Besoin de financement	795	- 448	211	- 90
Emprunt nouveau	900	110	-	17
Solde de l'exercice	25	450	- 226	69
Résultat de clôture	26	476	250	319

BUDGETS COMMUNE + ASSAINISSEMENT

Historique (milliers de francs)

LIBELLÉS	1994	1995	1996	1997
Total des produits d'exploitation	4 490	4 934	5 311	5 118
Charges de gestion des services	2 802	3 129	3 095	3 063
Résultat brut d'exploitation	1 688	1 804	2 216	2 055
Annuité totale	836	919	821	948
Marge autofinancement courant	852	885	1 395	1 108
Recettes d'investissement	2 087	1 673	1 966	3 599
Dépenses d'investissement	4 039	2 282	7 472	3 093
Besoin de financement	1 952	609	5 506	- 506
Résultat de clôture	1 675	2 060	546	2 778

INFOS MUNICIPALES

IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE À LA MÉDIATHÈQUE



Bien sûr, il y a les documents nouveaux, les expos (avez-vous vu celles installées depuis début septembre sur Michel Serres et la philosophie, accompagnée d'une mini expo pour les enfants "Sur les traces de Jojo La Mache" dans un espace... champêtre ?), les animations (notez déjà Guy Prunier le 17 octobre), l'accueil des scolaires, des personnes de la maison de retraite, d'autres bibliothèques, etc.

Mais cette année, la bibliothèque a franchi un nouveau pas, celui de l'informatisation. Vous allez dire "Pourquoi une informatisation dans une "petite" médiathèque de village ?".

(Eh !... pas si petite, avec quelque 6 000 ouvrages gérés, un peu plus de 400 inscrits, sans oublier le dynamisme de tous ceux qui permettent à notre médiathèque de bien fonctionner).

Informatisation parce que l'outil "ordinateur" et les logiciels adaptés aux bibliothèques permettent une rigueur du suivi et une rapidité d'enregistrement et de consultation incontestables. Ils permettent, une fois l'installation faite, de libérer du temps pour des tâches essentielles de recherche, de réflexion, organisation, programmation, accueil.

Par ailleurs, l'ordinateur c'est aussi la consultation possible de CD-Rom (certains en ont peut-être vu fonctionner plusieurs le jour de la foire), et pourquoi pas Internet dans un proche avenir...

C'est donc tout un champ de possibilités, en évolution constante, qui sert parfaitement l'échange des idées, la découverte de l'art, la recherche et l'approfondissement, le dialogue, la culture au sens large.

Bien sûr, nous sommes actuellement dans une phase de mise en route, d'enregistrement des livres, de rodage en somme, mais vous entendrez parler de tout cela plus en détail prochainement, c'est sûr !

En attendant, bonne rentrée à tous à la Médiathèque.

Tristane Almosnino.



E. LECLERC

GREZIEU-LA-VARENNE

5, rue Benoit Launay - Tél. 04 78 44 85 13

OUVERT du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 NON STOP
et le vendredi jusqu'à 20h



INFOS MUNICIPALES

SAMEDI 17 OCTOBRE
POLLIONNAY - 20h30
SALLE MUNICIPALE

Ole Ferme-l'œil ou le parapluie aux histoires **SPECTACLE MUSICAL** **SUR TROIS CONTES** **D'ANDERSEN**

- Le rossignol
et l'Empereur de Chine
- Les habits neufs
- Ce que fait le vieux
est bien fait

Guy Prunier, conteur, nous entraîne dans un fabuleux voyage au pays des contes d'Andersen, accompagné de ses deux amis musiciens : Gilles Pauget, guitare, banjo, harmonica, et Christophe Treille, contrebasse, flûte, percussions.

Ils chantent tous les trois...

ADULTES : 40 F
ENFANTS : 20 F



GUY PRUNIER RACONTE ANDERSEN

L'Equipe de la
Médiathèque,
l'Ecole de Musique,
le Comité des Fêtes,
vous attendent
nombreux...

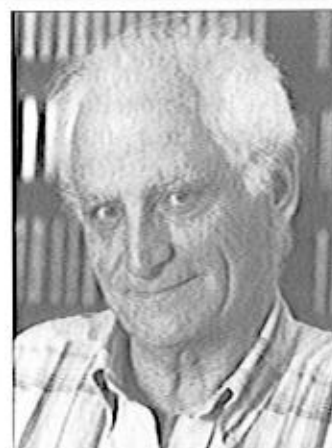
INFOS MUNICIPALES

Vendredi 6 novembre 1998
à 20 h 30

Salle des Associations
découvrons Michel Serres

à l'occasion d'une soirée d'échange
sur sa personnalité et son œuvre.

La Commission extra-municipale "Michel Serres"



A PROPOS DE MICHEL SERRES

Qu'on me pardonne,
je ne résiste plus à la tenta-
tion de répondre à un
ami qui me disait voici
quelque temps déjà qu'il
ne fallait pas donner le
nom d'un philosophe à
notre école "parce que
Pollionnay est un village

de paysans et que des paysans ça a les pieds sur terre,
ça ne se mêle pas de philosophie".

Je ne revendique pas l'honneur de faire partie du
monde paysan. Je ne peux quand même pas m'empê-
cher de dire combien ceux que j'ai aimé avaient bien
les bottes posées sur terre, en évitant d'ailleurs autant
que possible de les traîner dans la boue. Il n'en est pas
moins vrai qu'ils avaient aussi souvent les yeux levés
vers le ciel. Parfois, c'était pour deviner les caprices du
temps à venir, d'autres fois c'était pour comprendre et
apprivoiser la nature, d'autres fois encore, pour le prier,
le ciel.

Je n'ai pas la prétention d'avoir tout lu et tout compris
de M. Serres, mais j'ai quand même le pressentiment
que ce qu'il a à nous dire va nous rapprocher de nos
racines, non pas pour nous complaire sur notre bout de
terre (de terrain ?), mais au contraire pour mieux faire
pousser nos branches et porter de bons fruits.

le mot n'est plus très à la mode, mais je suis fier que
mon village choisisse le nom d'un tel bonhomme pour
son école et qu'en retour, M. Serres accepte de faire
don de son nom pour l'école de nos enfants.

Jean-Paul Jasserand, Adjoint.

DÉCOUVRONS ENCORE MICHEL SERRES

Michel Serres présente la particularité d'avoir suivi les
enseignements de l'Ecole navale avant d'entrer à
l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm. Reçu à
l'agrégation de philosophie en 1955, il a encore hésité
entre ses deux vocations, puisqu'il a été officier de
marine pendant les années suivantes. Il fait en outre
partie du petit groupe des philosophes qui ont reçu une
formation scientifique poussée, et a consacré sa thèse
de doctorat, soutenue en 1968, au système de Leibniz
et à ses modèles mathématiques.

Le parcours de ce marin philosophe, né à Agen en
1930, et qui vit aux Etats-Unis une partie de l'année
depuis près de trente ans, est donc atypique. Michel
Serres a enseigné à l'université John-Hopkins de
Baltimore, à Sao Paulo, à Montréal et à Buffalo. Il a pris
cette année sa retraite de Paris-1-Sorbonne, mais conti-
nue de donner des cours à l'université Stanford, en
Californie.

Son œuvre est considérable depuis la publication de sa
thèse sur Leibniz. Il y a eu, aux éditions de Minuit, la
série des cinq Hermès : *La Communication* (1969),
L'interférence (1972), *La Traduction* (1974), *La*
Distribution (1977) et *Le Passage du Nord-Ouest*
(1980).

Michel Serres est aussi l'auteur, chez Grasset, de *Zola :
feux et signaux de brume*, *Le Parasite*, *Genèse*, *Rome :
le livre des fondations*, *Les Cinq Sens*. On peut encore
citer, chez François Bourin, *Le Contrat naturel* (1990) et
Le Tiers-Instauré (1991), de même que *La Légende des
anges* (Flammarion, 1993) et *Atlas* (Julliard, 1994).

La singularité de Michel Serres est encore d'avouer un
intérêt soutenu pour Tintin et une passion sans bornes
pour Jules Verne, auquel il a d'ailleurs jadis consacré
un ouvrage. Michel Serres est membre de l'Académie
française depuis 1990.

D'après l'article de Dominique Dhombres
du journal "Le Monde".

MICHEL SERRES BIENTÔT A POLLIONNAY

Nous vous rappelons que nous accueillerons Michel
Serres les 4 et 5 décembre prochains.

Le vendredi après-midi, Michel Serres participera à un
marché des connaissances avec les enfants de l'école.

Le vendredi soir, Michel Serres animera une conférence
à la salle polyvalente.

Le samedi matin, moment de convivialité et baptême
de l'école Michel Serres.

Que notre communauté villageoise soit au rendez-vous
de ce bel événement.

André Brottet, Adjoint.

INFOS MUNICIPALES

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Antoine Crieg, le 26 juin 1998.
Fanny Perraud, le 14 août 1998.
Kim Teulade, le 22 août 1998.
Axel Pierre Gouttenoire, le 29 août 1998.
Alexandre Michel Gérard Andronnet, le 4 septembre 1998.
Alison Jon, le 9 septembre 1998.

Naissance à domicile

Félicie Eulalie Jasserand, le 16 avril 1998.

MARIAGES

Georges Noguera et Corinne Arlette Marcelle Soton, le 13 juin 1998.
Jacques François Bonhomme et Tlidjân Slimani, le 4 juillet 1998.
Philippe Barbaret et Brigitte Patricia Paulette Vitcoq, le 19 septembre 1998.

DÉCÈS

2 décès à la Maison de retraite "Jean Villard".
11 décès à la Maison de retraite "Les Aurélias".

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés aux mois de juillet, août, septembre 1981, ainsi qu'au mois de juillet, août et septembre 1982, doivent se faire inscrire en mairie au mois d'octobre 1998 (dernier délai le 31 octobre 1998). Apporter le livret de famille et la carte d'identité.

SERVICES

ASSEDIC

Pour s'inscrire à l'ANPE, depuis le 14 septembre 1998, se présenter 2 chemin du Vieux Moulin à Tassin-la-Demi-Lune.

OPÉRATION MOISSON DU CŒUR

L'Association des Paralysés de France, 73 ter rue Francis de Préssensé, 69100 Villeurbanne, organise l'Opération Moisson du Cœur, le samedi 17 octobre 1998, consistant dans le ramassage de textiles usagés, de chaussures (attachées par paires) et de radiographies périmées (les mettre à part du textile).

Notre commune se fera un devoir de participer à cette manifestation, dont la réussite est très importante. Les ressources dégagées permettront à la Délégation du Rhône de l'Association des Paralysés de France de mieux répondre aux besoins des personnes handicapées de notre région.

Nous vous invitons à vider vos placards et à déposer votre collecte dans l'emballage de votre choix aux dates et dans les locaux qui vous seront indiqués par affiches et communiqués de presse.

Merci pour votre générosité.



MAISON DES JEUNES

DEMANDEZ LE PROGRAMME

Rentrée 1998, c'est reparti pour un tour !

• Cours d'anglais, adultes et adolescents :
Salle dite d'anglais à côté de la Maison de la Rencontre.
Intervenant : Chris Banks.
Le mercredi de 19 h à 20 h et de 20 h 15 à 21 h 15.

• Informatique adultes et adolescents
Salle informatique à l'école.
Intervenant : Roger Beaumont et Christine Roux.
Jours à définir en fonction des participants.

• Atelier théâtre enfants de 8 ans à 10 ans
Local Maison des Jeunes.
Intervenant : Gilles Garlet.
Le mardi de 17 h 45 à 18 h 45.

• Théâtre par l'impro adultes et adolescents
Salle des associations.
Intervenant : Gilles Garlet.
Le vendredi de 19 h 00 à 20 h 15.

• Troupe de théâtre adultes et adolescents
Salle des Associations
Responsable : Mme Asson
Le jeudi de 20 h 30 à 22 h 30.

• Gymnastique adultes et adolescents
Salle d'évolution à l'école
Intervenante : Marie-Claude Beaubrant.
Le lundi de 10 h 45 à 11 h 45.
Le lundi de 18 h 45 à 19 h 45.
Le mercredi de 18 h 45 à 19 h 45.

• Des projets
- Danse adultes et adolescents
- Sorties adultes et adolescents.
- Excursions, paint ball, skis, hydro speed.
- Théâtre, concerts, cinéma, etc.

Pour tous renseignements, tél. 04 78 48 10 03

Pour la MJC,
Victor Feliciano.



INTERCOMMUNALITÉ

5^e FÊTE DU TOURISME DE L'OUEST LYONNAIS

LE DIMANCHE 18 OCTOBRE 1998

Programme

8 h 30 : Café sur la place de la mairie de St Laurent de Vaux (offert par la municipalité de St Laurent de Vaux).
9 h 00 : Départ de St Laurent de Vaux.
11 h 30 : Visite de l'Araire à Yzeron.
12 h 30 : Apéritif offert par la municipalité d'Yzeron au lieu-dit Fontrobert à Yzeron.
13 h 00 : Repas tiré du sac (possibilité d'achat de sandwiches, boissons et dégustation de fromages, sur place).
14 h 00 : Démonstration d'exercices de chevaux.
15 h 00 : Visite de la Chapelle de Châteaueux.
15 h 30 : Départ vers St Laurent de Vaux

à VTT... à Pied... à cheval
manifestation gratuite

Coorganisation : municipalité d'Yzeron, de St Laurent de Vaux et de l'Office du tourisme de l'Ouest Lyonnais.
Renseignements au 04.78.87.05.21.



TRANSPORT - TERRASSEMENT Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

Ets ROULET

7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON

Tél. : 04 78 59 22 64

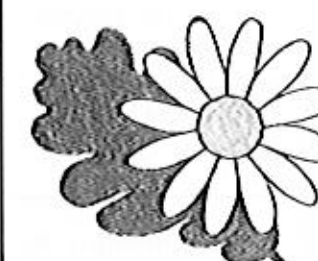
AUTO-ECOLE DE CHARBONNIERES

Conduite
accompagnée
à partir de 16 ans

Gérard CORNU
4, avenue de la Victoire
CHARBONNIERES-LES-BAINS
Tél. : 04 78 87 17 30
(RÉPONSEUR)

PERMIS B - PERFECTIONNEMENT
Prise et retour à domicile - Bureau ouvert de 13 h 30 à 15 h

Entretien Espaces Verts



Tonte, Taille,
Elagage,
Débroussaillage,
Plantation.

**Patrick
POCACHARD**
Le Bourg

Tel : 04.78.48.18.12. 69290 POLLIONNAY

INTERCOMMUNALITÉ

SEMAINE NATIONALE DES PERSONNES AGÉES

THÈMES	LIEU ET JOUR DE L'ANIMATION	COMMUNES ORGANISATRICES	PARTENAIRES SOLLICITÉS
Spectacles *	Lundi 19 octobre Yzeron 14 h 30 Salle des Fêtes	• Yzeron • Sainte Consorce	• Club Loisirs et Amitié de Tassin
Ateliers d'expression : peinture, art floral, travaux manuels	Lundi 19 octobre St Genis 14 h 30 Salle des Fêtes	• Saint Genis-les-Ollières	• Tassin, peinture et terre • Marcy, peinture sur porcelaine • Vaugneray, art floral • Brindas, vannerie • St Genis-les-Ollières • Associations des familles de Messimy
Spectacle Fred Mella Prix 80 F	Mardi 20 octobre Craponne 14 h 30 Salle Eole	• Craponne	
Thé dansant Prix 60 F	Mercredi 21 octobre Charbonnières 14 h 30 Casino Le Lyon Vert	• Charbonnières	• Casino Le Lyon Vert
• Activités physiques et culturelles : - Matin : marches (petit et grand circuits) et visite des croix restaurées - Midi : repas tiré du sac - Après-midi : danses d'animation	Jeudi 22 octobre Thurins 9 h à 17 h	• Thurins • Grézieu-la-Varenne • Messimy	• Club Le Lierre, Grézieu • Club de l'Age d'Or, Thurins • CODAPRS
Rencontre de chorales	Vendredi 23 octobre Tassin 14 h 30 Atrium	• Tassin	• Club Loisirs et Amitié • Courzieu • Thurins • Vaugneray • Francheville • Messimy • Craponne • Grézieu-la-Varenne
Thé dansant	Samedi 24 octobre Francheville 14 h 30 Salle des Iris	• Francheville	

* Communes pouvant s'inscrire à cette manifestation : Brindas, Grézieu-la-Varenne, Messimy, Pollionnay, Sainte Consorce, Thurins, Yzeron.

INTERCOMMUNALITÉ

DU NOUVEAU À LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE DES VALLONS DU LYONNAIS

La Société COGEDE est le nouvel exploitant de la déchetterie intercommunale des Vallons du Lyonnais. Son contrat a pris effet le 1^{er} juillet 1998 pour une durée de cinq ans.

La déchetterie est un lieu de tri. Son objectif est de recycler le maximum de déchets pour :

- préserver notre environnement,
- baisser les coûts d'élimination des déchets,
- respecter les lois (à partir du 1^{er} juillet 2002, les décharges ne pourront accueillir que les déchets non réductibles et non recyclables : 65 % des déchets de la déchetterie sont concernés).

Si le tri est effectué de façon systématique, nous pourrions répondre à ces trois exigences. La Société COGEDE veillera à ce que les particuliers utilisant la déchetterie soient bien des personnes habitant la Communauté de Communes (Brindas, Grézieu-la-Varenne, Messimy, Pollionnay, Sainte Consorce, Saint Laurent-de-Vaux, Thurins, Vaugneray et Yzeron).

La Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais et les communes membres vous prient de bien vouloir les excuser pour les erreurs commises sur la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, déchets et résidus, pour 1998. Afin d'éviter de reproduire ces erreurs sur l'année 1999, nous vous invitons à déclarer auprès de votre mairie de résidence tout changement qui interviendrait dans votre foyer (déménagement, modification de la composition familiale, etc.).

NOUVEAUX HORAIRES		
JOUR	PÉRIODE D'HIVER (du 1 ^{er} octobre au 31 mars)	PÉRIODE D'ÉTÉ (du 1 ^{er} avril au 30 septembre)
Lundi	10 h à 12 h et 14 h à 17 h	10 h à 12 h et 15 h à 18 h
Mardi	9 h à 12 h et 14 h à 17 h	9 h à 12 h et 15 h à 18 h
Mercredi	9 h à 17 h	9 h à 18 h
Jeudi	9 h à 12 h et 14 h à 17 h	9 h à 12 h et 15 h à 18 h
Vendredi	9 h à 12 h et 14 h à 17 h	9 h à 12 h et 15 h à 20 h
Samedi	9 h à 17 h	9 h à 18 h

Fermé les dimanches et jours fériés

DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons, ferrailles, métaux, plastiques, vêtements, textiles, bois, végétaux, gravats, déchets encombrants, appareils ménagers, mobilier, matelas, verre, papier, huiles de vidange, piles et batteries.

NE SONT PAS ADMIS

- Les particuliers ne résidant pas sur le territoire de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais.
- Les véhicules de plus de 2 tonnes de charge utile.
- Les ordures ménagères ordinaires.
- Les déchets toxiques.
- Les déchets hospitaliers et médicaux.

DROITS D'ACCÈS

A VÉHICULE APPARTENANT À UN PARTICULIER HABITANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OU À UNE ENTREPRISE DONT LE SIÈGE SOCIAL EST SITUÉ SUR SON TERRITOIRE	
GRATUIT	• Véhicule entre 0 et 600 kg de charge utile • Remorque de moins de 500 kg de charge utile
1 UNITÉ *	• Véhicule entre 600 kg (inclus) et 1 tonne de charge utile • Remorque entre 500 kg (inclus) et 1 tonne de charge utile
4 UNITÉS	• Véhicule entre 1 tonne (inclus) et 2 tonnes de charge utile • Remorque entre 1 tonne (inclus) et 2 tonnes de charge utile
B VÉHICULE APPARTENANT À UNE ENTREPRISE DONT LE SIÈGE SOCIAL EST À L'EXTÉRIEUR DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET QUI TRAVAILLE SUR UNE DES COMMUNES MEMBRES (PESÉE OBLIGATOIRE SUR LE PONT-BASCULE)	
3 UNITÉS	• Véhicule utilitaire entre 0 et 500 kg de charge réelle
6 UNITÉS	• Véhicule utilitaire entre 500 kg (inclus) et 1 tonne de charge réelle
9 UNITÉS	• Véhicule utilitaire entre 1 tonne (inclus) et 1,5 tonne de charge réelle
12 UNITÉS	• Véhicule utilitaire entre 1,5 tonne (inclus) et 2 tonnes de charge réelle
* 1 UNITÉ : 50 F (A et B)	
• Le nombre d'entrées pour les véhicules utilitaires de plus de 600 kg de charge utile est limité à 10 entrées par an. Au-delà, le tarif sera calculé en fonction du tonnage réel (selon cadre B).	
• Interdiction à tout véhicule de plus de 2 tonnes de charge réelle.	

INTERCOMMUNALITÉ



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLONS DU LYONNAIS

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 19 JUIN 1998

La Communauté de Communes s'est réunie en séance plénière le 19 juin 1998. Parmi les nombreux points inscrits à l'ordre du jour, il faut retenir essentiellement les suivants :

- Afin d'assurer une sécurité optimale dans l'enceinte du Centre nautique durant l'été 1998, le Conseil a autorisé le président à signer une convention de service avec la société de gardiennage GSM, pour la mise à disposition d'un agent de sécurité. Il est chargé plus particulièrement de la surveillance des accès, des vestiaires et de la caisse du Centre nautique.

- Afin de permettre aux enfants des communes de la CCVL de se rendre au Centre nautique ou à la piscine de Thurins, il a été décidé d'organiser un circuit de ramassage en car pour la période du 6 juillet au 28 août. Cette organisation prévoit un trajet quotidien aller-retour, du lundi au vendredi inclus, **gratuit pour les enfants jusqu'à 18 ans**. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés. Les horaires et modalités de prise en charge sont disponibles en mairie ou à la CCVL.

- Par convention de partenariat avec France Télécom, un point phone à carte est mis à disposition du public dans l'enceinte du Centre nautique.

- Deux décisions de principe ont été prises.

L'une concerne la suppression momentanée de l'Aide à l'immobilier d'entreprise, le système d'aide mis en place par le Conseil Général n'étant plus très attractif, dans la conjoncture actuelle.

Dans le cadre de la création ou de l'extension de zones d'activités intercommunales, la répartition de la part communale de la taxe professionnelle serait de 70 % pour la CCVL et 30 % pour la commune.

- A partir du 1^{er} juillet 1998, et pour une durée de cinq ans, la gestion de la déchetterie intercommunale est confiée à la Société COGEDE. Par suite du nouveau contrat signé avec cette entreprise, les horaires et les droits d'accès à la déchetterie ont été légèrement modifiés (voir article précédent "déchetterie intercommunale").

- Parmi les questions diverses, ont été évoqués :

- les problèmes liés à l'extension des zones artisanales dans un cadre intercommunal et le projet de création d'une nouvelle zone d'activités à Vaugneray, réservée plus particulièrement au secteur tertiaire;
- proposition de mise en place d'une collecte des déchets médicaux auprès des professionnels de santé.



La Cour du Roy

Restaurant gastronomique :

*Sa vue panoramique
Son jardin à la française
Son ruisseau à truites
et bien d'autres surprises*



Mariages - Banquets - Repas d'affaires - Séminaires

69290 POLLIONNAY Tél. : 04 78 48 15 73

Fermeture hebdomadaire le mardi et le dimanche soir

LA VIE DE L'ÉCOLE

DES NOUVELLES DE LA RENTRÉE

Cette rentrée 1998, M. Roger Beaumont a pris officiellement ses fonctions de directeur de l'école. Deux nouveaux enseignants sont arrivés, Mme Françoise Béranger et M. Lucien Mazard.

Le point sur les effectifs :

146 élèves dont 55 élèves en maternelle et 91 élèves en primaire.

- Classe maternelle de Marielle Malagutti : 27 élèves (13 de 2 ans, 14 de 3 ans) ;
 - Classe maternelle de Louis Do Bazin : 28 élèves (12 de 4 ans, 16 de 5 ans) ;
 - Classe primaire de Françoise Béranger : 21 élèves de CP ;
 - Classe primaire de Marie Odile Micolson : 22 élèves de CE1 ;
 - Classe primaire de Roger Beaumont : 22 élèves (12 CE2, 10 CM1) ;
 - Classe primaire de Lucien Mazard : 24 élèves (8 CM1, 16 CM2) ;
- Bonne année scolaire à tous.

André Brottet, Adjoint.



Photos : Hervé de Rouville

JOURS	ACTIVITÉS	LIEUX ANIMATEURS	NIVEAUX
LUNDI	Gym 15	Salle d'évolution Baudrand M. Claude	CE - CM
	Tennis de table 10	Salle des fêtes Galland Lucien	CE - CM
	Eveil musical 7 à 12	Auditorium Cayrol Elisabeth	Maternelles MS et GS
	Marionnettes 8	Atelier Bazin Louis-Do	CP
MARDI	Expression corporelle 10	Salle de repos Chetail Gaëlle	Maternelles
	Eveil musical 7 à 12	Auditorium Cayrol Elisabeth	CP (évent. GS)
	Tennis de table 10	Salle des Fêtes Galland Lucien	CE - CM
	Gym 10 - 12	Salle d'évolution Baudrand M. Claude	Maternelles - CP
JEUDI	G.R.S. 12	Salle d'évolution Beaumont Emmanuelle	CE
	Arts plastiques 8 - 10	Atelier Pocachard Sandrine	SE - CP - CE
	Bois 10	Réserve Teulade Paul	CM
	Informatique 12	Salle informatique Beaumont Roger	CM
VENDREDI	Bricolage 12	Réserve Teulade Paul	CE
	Informatique 12	Salle informatique Beaumont Roger	CM
	Jeux de société 12	Restaurant scolaire Victor Feliciano	CE - CM
	G.R.S. 12	Salle d'évolution Beaumont Emmanuelle	CP - CE

Activités coordonnées par Roger Beaumont, directeur.

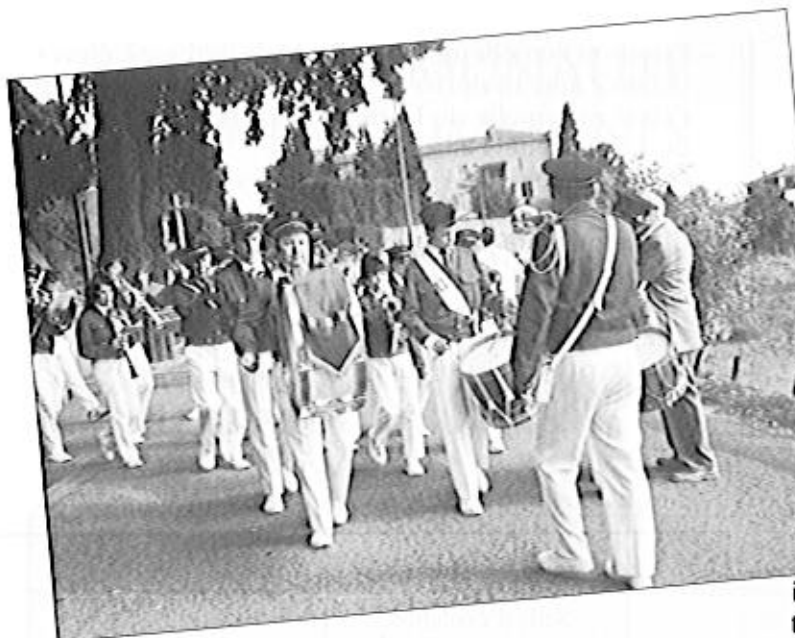


LM MAÇONNERIE

Lucien Marignier

Le Labbé - 69290 POLLIONNAY
Tél. 04 78 48 13 30 - Fax 04 78 48 16 35

LA VIE ASSOCIATIVE



COMITÉ DE LA FOIRE

1999... la 20^e foire ! déjà 20 ans que l'aventure a commencé ! Enfin, nous n'en sommes pas encore là. Ne mettons pas la charrue avant "le tracteur" ; autrefois, on disait "les bœufs"... mais c'était autrefois, au temps où tous se retrouvaient pour "battre" !... A propos de battre... vous avez vu la batteuse, si ça a marché ? dans tous les sens du terme : elle a bien fonctionné ; certains s'en sont donné la peine, avant et pendant la foire. Et elle a attiré beaucoup de monde... objectif atteint.

Cet article vous semble décousu, c'est normal. Les idées et les souvenirs arrivent en même temps... il faut trier, faire le bilan.

D'abord l'équipe foire : ça va bien, merci ! L'ambiance est bonne, la participation active et nombreuse, entretenue par un bureau rajeuni, riche d'idées et de projets. L'équipe foire, c'est une bonne vingtaine de personnes, y compris le Comité des fêtes qui s'implique entièrement dans cette manifestation. Plus quelques associations qui participent en préparant des expositions à thème qui font le bonheur et l'admiration des visiteurs.

Ensuite le temps : cette année encore, nous avons bénéficié d'un temps exceptionnel, une embellie dans le mauvais temps qui a précédé et suivi notre foire...

Que la chance tienne encore de nombreuses années.

Enfin, les exposants : s'ils sont satisfaits dans l'ensemble, nous avons, nous, deux sujets de regrets sur lesquels nous devons nous interroger et autant que possible agir.



LA VIE ASSOCIATIVE

D'abord la salle municipale, que des défections incompréhensibles ont transformée en salle des pas perdus un jour de grève !! La désolation. Cela ne devrait plus se reproduire.

Ensuite, et sans doute principalement, la non participation des agriculteurs et producteurs de Pollionnay au pôle que nous avons créé sous l'appellation "Les produits du village". Pourquoi ce désintérêt ? Nous ne comprenons pas.

Cela semblait, au-delà de la vente directe des produits, être l'intérêt d'une profession à participer à la manifestation majeure de notre village ; image de marque, possibilité de débouchés, recherche de notoriété, façon de se faire connaître !!!

Nous sommes prêts à rencontrer les intéressés, à les écouter, à trouver des solutions pour que, dès l'année prochaine, ils soient présents, et satisfaits.

Parlons maintenant de la batteuse. Laissons de côté le travail de remise en état de la mécanique et les "essais" préliminaires pour ne dire que la joie et le bonheur de ceux qui ont œuvré pendant une paire d'heures. Tous des anciens, ou presque, qui ont retrouvé spontanément la bonne posture, la simplicité du mouvement, l'efficacité du geste.

J'ai dit bonheur... je le crois ! car c'en est un de rajeunir d'un coup, même pour quelques heures, et même au prix de quelques douleurs. Et ce ne sont pas les nombreux spectateurs qui me contrediront ; beaucoup voulaient s'approcher, toucher, sentir, participer... certains l'ont fait et leur plaisir fût le nôtre.

Nous remettons ça l'année prochaine ; et nous voulons faire mieux encore... mais nous avons besoin de votre aide !

L'idée a germé d'une exposition de photos, de cartes postales, de documents ayant trait directement aux travaux de champs : labours, semailles, moisson, mayen (gerbiers), battage, paillis... à vos tiroirs, vos malles, vos souvenirs.

Nous reprendrons contact dans le prochain bulletin municipal.

Pour l'équipe foire, E. Brochet.



CHEVAL ET HANDICAP

1997/1998

Septembre : un moment clé pour faire le point avant d'amorcer une nouvelle rentrée : comme le faisait apparaître notre article d'avril 1998, cette année 1997/1998 a été riche en émotions, contacts et échanges.

- Plus de 100 cavaliers réguliers dans l'année.
- La fête en juin dernier qui a été une journée vraiment extraordinaire pour tous :
 - les cavaliers en premier lieu (fiers et très à l'aise devant le public),
 - un public nombreux (nous étions plus de 200 personnes à nous retrouver tout au long de la journée),
 - une équipe de bénévoles récompensée par la réussite de cette fête.

1998/1999

Outre les projets déjà annoncés en avril :

- accueil des stagiaires à l'année,
- accueil des sessions de formations infipp "Le cheval et son utilisation en thérapie",
- présence à des manifestations,
- activités sur le terrain en hausse ! 120 à 130 cavaliers réguliers prévus...

CHANGEMENT DE LIEU

Les activités n'auront plus lieu à Chaponost, mais sur deux nouveaux sites :

- le Poney-Club du Nanchet, dans le 5^e,
- le Centre Equestre F. Roosevelt, à Décines.

Vous souhaitez plus d'information ou vous souhaitez nous aider à soutenir notre action, n'hésitez pas à nous contacter :

Association Cheval et Handicap, Le Sarrazin, 69290 Pollionnay. Tél. 04.78.48.13.83. Claire Marchaud, Direction technique.

QUE SE PASSE T-IL À LA MAISON DE LA RENCONTRE

EXPO FOIRE

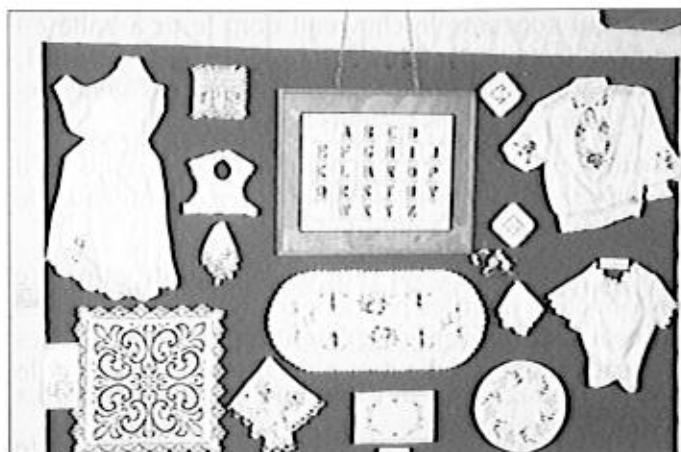


En ce jour de fête au village, la Maison de la Rencontre offrait à ses nombreux visiteurs une exposition sur "La broderie dans tous ses états".

Comme à l'accoutumée, les familles de Pollionnay avaient répondu à l'appel qui leur avait été lancé et avaient exhumé du fond de leurs armoires, les merveilleuses lingeeries d'antan. Elles n'avaient pas hésité non plus à prêter la nappe ou l'abécédairé réalisés récemment pour faire plaisir ou se faire plaisir.

Cette exposition ? Un travail fou de préparation, d'empesage, de repassage soigné, de présentation...

Notre récompense ? La foule soutenue de nos visiteurs. Leur émerveillement devant tous ces ouvrages brodés par des doigts de fées et leur reconnaissance de la somme du travail accompli simplement, pour la beauté des choses.



La Maison de la Rencontre remercie très sincèrement tous ses généreux prêteurs, sans qui cette expo n'aurait pu voir le jour.

ACTIVITÉS POSSIBLES

En ces temps de rentrée, la Maison de la Rencontre est en mesure de vous proposer deux activités :

- **Cours de broderie** : certaines personnes, le jour de la foire, devant la beauté de certaines pièces exposées, ont exprimé leurs vœux d'apprendre quelques points de broderie, afin d'avoir le plaisir de réaliser elles-mêmes quelques ouvrages. D'autre part, une dame, brodeuse professionnelle, passionnée de son art, s'offre à transmettre son savoir.

Des cours pourraient donc être organisés à raison de 2 ou 3 heures consécutives par quinzaine. De jour de préférence pour un meilleur confort de vision.

- **Trouver la confiance en soi à travers la réalisation d'une icône** : la Maison de la Rencontre a la possibilité de proposer une session permettant la réalisation d'une icône.

Indépendamment de toutes confessions idéologiques ou religieuses, cet art permet de découvrir la dimension spirituelle qui est en chacun de nous, à travers une

modeste planche de bois, des formes, des pinceaux, des couleurs...

Cet atelier serait animé de telle sorte que toute personne, même dépourvue de toutes notions de dessin ou de peinture, puisse y découvrir sa vraie nature et la confiance en soi.

Ce stage se déroulerait au local de la Maison de la Rencontre, cinq semaines consécutives, à raison d'une journée par semaine de 9 h à 17 h. Repas tiré du sac, pris sur place.

Tarif approximatif : 170 F par journée, toutes fournitures, matériel et pigments compris.

Que se soit pour les cours de broderie ou pour le stage icône, nous demandons aux personnes intéressées de se faire connaître rapidement afin que ces ateliers puissent être organisés au plus vite.

Prendre contact avec la Maison de la Rencontre au dimanche-café ou auprès de

- Josette Chavand, tél. 04.78.48.10.89,
- ou Arlette Marignier, tél. 04.78.48.13.75.

DIMANCHE-CAFÉ

Ceux-ci se tiennent en son local, le 1^{er} et 3^e dimanche de chaque mois. Vous êtes tous invités à venir boire un café, un chocolat ou autre jus de fruit, dans une ambiance conviviale, chaleureuse...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pour des raisons pratiques de gestion, la Maison de la Rencontre a décidé de tenir son assemblée générale annuelle en début d'année d'activités, plutôt qu'en début d'année calendaire.

La prochaine assemblée générale se tiendra donc le dimanche 18 octobre 1998 à 10 h 15 à son local, au cours d'un dimanche-café où tous et toutes sont cordialement invités.

Pour la Maison de la Rencontre,
J. Chavand.

Jacques Poix Communications

PAO
PHOTOCOPIE
N & B - COULEUR
IMPRIMERIE
PAPETERIE



2 ADRESSES
POUR MIEUX
VOUS SERVIR

50, av. Victor Hugo
T A S S I N
Tél. : 04 78 34 89 18
Fax : 04 78 34 88 91

68, av. Ed. Millaud
C R A P O N N E
Tél. : 04 78 44 87 66
Fax : 04 78 44 62 35

LA VIE ASSOCIATIVE

BIENTÔT L'OUVERTURE DE LA CHASSE

L'ouverture de la chasse approche. C'est pour notre association et nos adhérents un moment important.

Toutefois, pour une association de chasse, l'ouverture est aussi le fruit du travail de toute une année et d'une préparation quasi journalière sur le terrain, avec la surveillance contre le braconnage, la divagation des animaux domestiques, la limitation des prédateurs, la préparation des cultures à gibier, les bonnes relations avec les agriculteurs et propriétaires.

Conformément à l'arrêté préfectoral affiché en mairie, l'ouverture de la chasse au petit gibier aura lieu le 27 septembre, la chasse au lièvre étant limitée à 2 dimanches et celle de la perdrix fermée le 8 novembre. La chasse sera fermée à Pollionnay pour le jour de la Toussaint.

Les jours de chasse autorisés sont le dimanche et à partir de novembre le dimanche et le mercredi.

En ce qui concerne le chevreuil dont le tir à balle est rendu obligatoire par l'arrêté ministériel du 7 mai 1981, il est réalisé au cours de battues organisées généralement le samedi sur les secteurs boisés.

Un arrêté préfectoral fixe le nombre de chevreuils qu'il est possible de prélever à Pollionnay à 17 animaux, le cheptel étant estimé à plus de 50 têtes.

Lors de ces battues, au titre de la sécurité et à titre d'information pour les promeneurs, nous installons des panneaux de prévention "Attention tir à balle". Ces panneaux n'ont pas d'autres objectifs que d'informer le public.

Par ailleurs, contrairement aux idées reçues, il n'existe pas de distance de tir par rapport aux habitations. Cependant, un arrêté préfectoral interdit le tir en direction des habitations et notre règlement intérieur prévoit des sanctions à l'encontre du contrevenant.

Promeneurs et chasseurs vont se rencontrer. Il est essentiel qu'ils se comprennent et se respectent. La nature leur offre ce que tous sont en droit d'attendre d'elle en fonction de leur participation à sa pérennité.

Le Bureau de la Société de Chasse.

INFOS DIVERSES...

CARNET DE VOYAGE

CONFÉRENCES AUDIOVISUELLE ANIMÉES PAR LEURS AUTEURS

Séance à 14 h 30

Salle du cinéma, rue de la Déserte à Vaugneray

PROGRAMME 1998/1999

- **Mercredi 30 septembre 1998** : Mongolie. L'éternel ciel bleu, création-reportage en polyvision de Gilles Elkaim.
- **Mercredi 21 octobre 1998** : Ceylan. L'île resplendissante, reportage audiovisuel d'Alain et Evelyne Basset.
- **Mercredi 18 novembre 1998** : Irlande. L'île où le soleil brille à travers la pluie, spectacle multi-images de Jean-Luc Diquelou.
- **Mercredi 16 décembre 1998** : Hongrie. Couleurs de rapsodies, création-reportage en polyvision de Dominique Senay.
- **Mercredi 20 janvier 1999** : Chine du sud. Le trésor des montagnes, création-reportage en multivision de Jean Charbonneau et Dong Wei.
- **Mercredi 17 février 1999** : Iles Grecques. Reportage audiovisuel de Hassen et Rihani.
- **Mercredi 10 mars 1999** : Tibet Indien. Mythes et réalités du Ladakh, création-reportage en polyvision de Michèle et Jean Meuris.
- **Mercredi 6 avril 1999** : Islande. Au gré des vents, reportage audiovisuel de Pierre Regior.

Pour tous renseignements :

- Mairie de Vaugneray, tél. 04.78.45.80.48.
- Mme Hector, Adjointe, tél. 04.78.45.83.32.

COUP DOUBLE

UN COUP DE MAIN POUR L'ENVIRONNEMENT !

UN COUP DE POINT CONTRE LE CANCER !

C'est le thème de la campagne d'information que lancent conjointement la Chambre Nationale des Verriers "Verre-Avenir", la Ligne Nationale contre le Cancer et votre municipalité, dans l'intérêt de chacun.

Depuis quelques années, le problème des déchets ménagers a pris une ampleur considérable (400 kg par an par personne) et des mesures s'imposent. Elles sont mises en place progressivement.

Le recyclage du verre, précurseur, dès 1974, est le matériau le plus récupéré car il est recyclable à l'infini. Certes, nous devons faire un petit effort : porter nos bouteilles jusqu'au conteneur le plus proche. Ces conteneurs sont installés, proportionnellement à la densité de la population, leur implantation se poursuit pour éviter de se déplacer trop loin.

Parallèlement, la mise en place de la collecte sélective multi-matériaux nous permettra d'avoir, dans chaque immeuble, des bacs, dont un pour le verre, pour récupérer les différents matériaux valorisables et leur "donner une deuxième vie".

Porter nos bouteilles au conteneur est une initiative civique :

- d'économie, tout d'abord pour la collectivité, donc pour nous, car 1 kg de verre récupéré et traité permet d'obtenir 1 kg de pâte de verre pour la fabrication de nouvelles bouteilles ;
- d'écologie : en utilisant du calcin, les verriers évitent d'extraire des matières premières neuves comme le

PEUGEOT : POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR



UN SERVICE ET DES HOMMES

PEUGEOT FAHY

VOTRE CONCESSIONNAIRE PEUGEOT
ET SON RÉSEAU D'AGENTS

PEUGEOT 

25, av. du Châter - FRANCHEVILLE - 04 78 34 00 20



Matériels pour l'ennoblissement textile
CONSTRUCTEUR - Bureaux et ateliers

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)

Tél. : 33 (04) 78 48 11 44 - Fax 33 (04) 78.48.11.45

INFOS DIVERSES...

sable, la soude, la chaux... D'autre part, le calcaire consomme moins de fuel (il brûle moins de calories que le sable) et respecte l'environnement en dégageant moins de gaz carbonique.

Surtout le verre récupéré réduit le volume des ordures ménagères et il évite de salir dangereusement les trottoirs.

La bouteille de verre n'est plus un déchet, c'est une matière première.

Et ce beau geste que vous faites, peut-être depuis longtemps, ou que vous accomplirez pour la première fois, en portant votre bouteille à recycler au conteneur ou parfois dans le bac le plus proche, est doublé presque partout d'un geste de solidarité en contribuant au financement de la lutte contre le cancer.

Chaque année, grâce à vous, dans les salons de la Préfecture du Rhône, plusieurs chercheurs en cancérologie de votre région, dont les dossiers ont été acceptés, sont aidés dans leurs travaux par la Ligue contre le Cancer.

Vous participez ainsi à vaincre ce fléau coriace qui enregistre encore en France chaque année 140 000 décès, 220 000 nouveaux cas et 700 000 personnes en traitement. Pourtant globalement on en guérit un sur deux.

Tous les moyens d'information locaux ont convenu de multiplier leurs efforts dans les mois à venir pour que la France, encore distancée par quelques pays en Europe pour le volume collecté annuellement, se hisse dans le peloton de tête.

R.T.L. apportera son concours les 24 et 25 octobre 1998 lors des "Journées du Verre". Pendant ces deux journées, des équipes d'étudiants se joindront aux bénévoles de la Ligue contre le cancer pour vous informer.

Recycler le verre c'est bien l'affaire de tous !

AMNESTY INTERNATIONAL

GROUPE 31 - OUEST LYONNAIS

Le 26 août dernier, une nouvelle association "officielle" est née dans l'Ouest Lyonnais : le groupe "31" d'Amnesty international, plus communément appelé "Groupe de l'Ouest Lyonnais".

Ainsi, nous ne sommes plus une antenne du groupe d'Oullins, nous avons une personnalité juridique à part entière et nous sommes affiliés à notre grande association-mère : la Section Française d'Amnesty International.

A vrai dire, notre quotidien n'en sera guère bouleversé, car depuis de nombreux mois nous fonctionnions déjà de manière autonome. Mais maintenant tout est plus clair. Nous avons même un "territoire" officiel, comprenant les communes (du nord au sud) de Marcy-l'Etoile, Ste Consorce, Polionnay, St Genis-les-Ollières, Grézieu-la-Varenne, Vaugneray, Craponne, Brindas, Yzeron, St Laurent-de-Vaux, Chaponost, Messimy, Thurins, Soucieu-en-Jarrest, Rontalon, Orléans, Taluyers, St Laurent-d'Agny, Mornant, Chaussan et St Sorlin.

Notre activité principale, qui nous permet d'être constamment en contact avec le public par le biais du ramassage des livres, demeure la Foire aux livres. Le ramassage ayant démarré très fort dès septembre, dans les mairies, c'est bien plus de 30 000 livres qui seront proposés aux amateurs de tous âges et conditions, en mars 1999...

En 1999, la Foire aux Livres aura lieu les 27 et 28 mars, autour d'un thème particulièrement tragique : les atteintes aux droits de l'homme en Algérie. Au travers d'expositions diverses, avec la présence de journalistes, écrivains, artistes, nous essayerons ensemble de "faire quelque chose" pour que cela change en Algérie...

Nous répondons présents à toutes les manifestations locales (Forums des associations, Foires,...) où nous pouvons rencontrer les habitants de l'Ouest Lyonnais.

En novembre, le Foyer Cinéma de Vaugneray mettra à son programme un film que nous lui avons demandé : il s'agit de "La Pomme", film iranien d'une réalisatrice de 18 ans, primé au dernier festival de Cannes, sur la condition féminine dans un pays islamiste.

En décembre, nous participerons aux manifestations du

INFOS DIVERSES...

LE BRIDGE

DÉCOUVREZ-VOUS UNE NOUVELLE PASSION

Pour la deuxième année consécutive, il vous est proposé à raison de 2 heures minimum par semaine :

- des cours d'initiation qui, grâce à une nouvelle méthode, vous permettront de jouer en 10 minutes ;
- des cours de perfectionnement pour ceux qui possèdent déjà les notions de base.

Les cours au prix de 50 F (le premier cours étant offert) seront donnés le matin, l'après-midi ou en soirée en fonction des contraintes des participants.

Renseignements et inscriptions auprès de Nicole Madelaine, Polionnay, tél. 04.78.48.16.00.



Comité consultatif culturel de Vaugneray, sur le thème de la construction européenne de 1918 à 1998, le plus important pour nous étant de rappeler que la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme** aura 50 ans le 10 décembre 1998.

Et puis, deux dossiers à long terme nous sont confiés par la Section Française d'Amnesty : un dossier "Turquie" et un dossier "Egypte", deux pays où la situation des droits de l'homme est pour le moins préoccupante.

Enfin, Amnesty étant une association officiellement agréée par l'Education Nationale, nous répondons à toutes les demandes d'enseignants qui veulent illustrer auprès de leurs élèves tel ou tel aspect de l'éducation aux droits de l'homme. Nous intervenons à tous les niveaux, de la maternelle au lycée, et également dans les écoles professionnelles. Deux rendez-vous d'automne sont particulièrement importants à cet égard :

- le 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère,
- le 20 novembre, journée mondiale des droits de l'enfant.

Enseignants, parents d'élèves, contactez-nous. Nous sommes à votre disposition, avec des animations et des supports pédagogiques adaptés à l'âge et aux attentes des enfants et des jeunes.

Nous nous réunissons une fois par mois (au moins), le 2^e mardi du mois à 20 h 30, à la mairie de Vaugneray. Si vous voulez vous informer, n'hésitez pas : vous pouvez nous téléphoner

- pour la Foire aux livres et le ramassage des livres au 04.78.45.80.48 ;
- pour toute question concernant Amnesty au 04.78.45.98.57.

Amnesty International
Groupe de l'Ouest Lyonnais
Siège : mairie 69670 Vaugneray
Tél. 04.78.45.80.48 - Fax 04.78.45.89.74

Joëlle Chamarie,

Secrétaire du Groupe 31 d'Amnesty International, "Ouest Lyonnais".

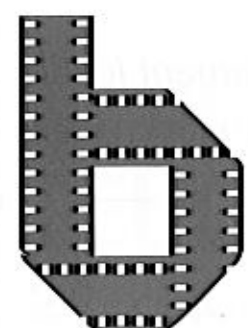
jean-louis bessenay

photographe

KODAK Express
Développement en
1 heure ou 24 heures

04 78 57 04 89

103-105, av. Edouard Millaud
69290 Craponne



Merci de faire confiance aux annonceurs
qui aident à la parution
du bulletin municipal

Haute Coiffure Mixte

Rénato
Styliste



Craponne - 66, Edouard-Millaud

Dames : 04 78 57 33 60 - Messieurs : 04 78 57 32 29

TRIBUNE DU CITOYEN

SALLE JOURDAN

Mon article s'adresse à tous les nouveaux habitants qui ont peut-être vu, au bas du village, une salle "Jourdan".

Toutes les anciennes familles de Pollionnay les ont bien connus, moins nombreux sont ceux qui se souviennent de la génération précédente. Mon grand-père Georges Jourdan est mort en 1926 et ma grand-mère en 1934.

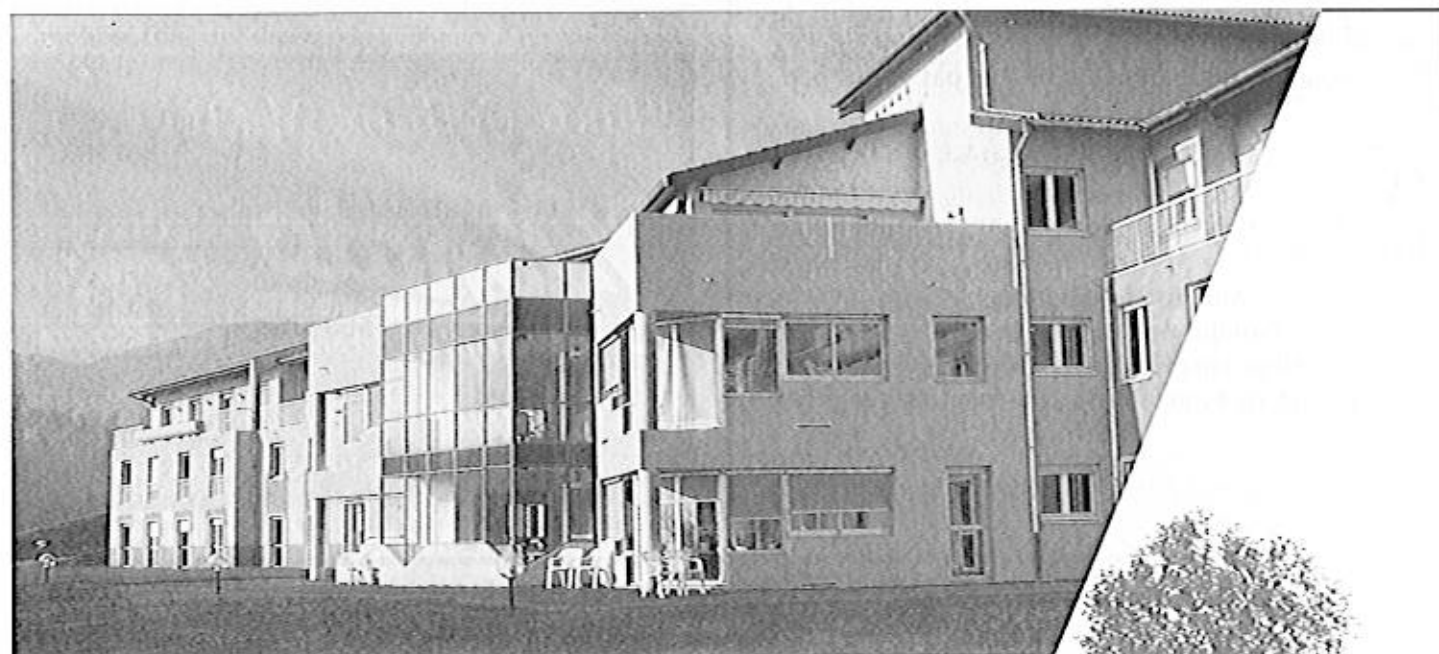
La famille est originaire de Montromant. Mon trisaïeul naquit avant la Révolution, mais en 1846 mon arrière grand-père, Etienne Jourdan, se maria à Pollionnay avec Antoinette Grollet de Brétignat (Puy-de-Dôme). Il était charbon à Pollionnay.

Après lui, mon grand-père Georges Jourdan continua le métier, ma grand-mère, née Consorce Poizat à Valency, tint l'épicerie. Leur fils Jean-Marie fut lui aussi charbon et à sa mort en 1971, sans descendance, ma tante ven-

dit sa maison à la commune et ce fut la première salle de réunions. En 1977, à la création du club du troisième âge, Le Tilleul, nous nous réunissions dans cette maison qui nous rappelait de bons souvenirs. La famille Jourdan a été bien implantée à Pollionnay. Mon grand-père s'y maria en 1879, ma mère en 1902, ma sœur en 1929 et moi en 1934, ma fille en 1954, ses enfants Philippe et Marie-Pierre en 1986 et 1984.

La huitième génération est représentée, ici, par Thibault et Clément Marignier, 10 ans et 6 ans, derniers maillons, actuellement, de la chaîne qui les rattache à leur ancêtre, Jean-Pierre Jourdan de Montromant, né vers 1780, avant la Révolution.

Georgette Belmon



Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge. Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé. Cure médicale - Long séjour

69290 Pollionnay par Craponne - Tél. : 04 78 87 42 42 - Fax : 04 78 87 42 00

Les Aurélias

Cabinet d'Architecture SERIZIAT

Jean-François / Jean-Charles



69260 Limonest tél. : 04 78 35 21 15 Fax : 04 78 64 94 23

bricogiro
la passion du bricolage!

CRAPONNE : 33 avenue Ed. Millaud
Tél. 04 78 57 33 11



Mécanique • Carrosserie
Peinture
Vente neuf & occasion

GARAGE CHAPOLARD

Agent Peugeot

6 route des Pierres Blanches - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE
Tél. 04 78 57 02 09 • Fax 04 78 57 29 98

RESTAURANT TERRASSE

Oliver Terrasse

Restaurateur - Traiteur

Spécialités Maison

Menus Gastronomiques

Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)

Toutes réceptions

Tél. 04.78.48.12.06 - 69290 POLLIONNAY



S.A.R.L. BEAUPELLET

ARTISAN DIPLOMÉ

« La Rapaudière »

69290 POLLIONNAY

Tél. : 04 78 48 12 48

Fax : 04 78 48 16 57

Chauffage - Sanitaire - Zinguerie - Dépannages
entretien chaufferie et ramonage cheminées



SALON INFINITIF

Pollionnay

Tél. 04 78 48 17 65

Coiffure Mixte

CARRIERES POCCACHARD SARL

GORRE GRAVILLONS OCRE ROUGE JAUNE

ENROCHEMENT PIERRES JAUNES A MURET

TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE

LA RAPAUDIÈRE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE

LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

LEPY - POLEYMIEUX AU MONT D'OR 69250

TEL. : 04 78 48 13 14

Fax : 04 78 48 17 54

La vie prend des couleurs avec le libre-service de la plante Desbos



Grand choix de plantes vertes et fleuries, compositions, plantes à massifs, fleurs coupées...



**Pour vous servir : Non-Stop
de 9 h à 19 h du lundi au samedi
de 9 h à 12 h dim. et jours fériés**



**Libre-service
de la plante**

Desbos

**Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile
Tél. : 04 78 87 18 58 - Fax : 04 78 87 82 96**